



**ARCHEVECHE
DE PORT-AU-PRINCE**

SECRETARIAT
6, rue saint Laurent Ht6110
Port-au-Prince, Haïti (W.I)

Téléphones
29 43 44 46 • 29 43 44 37

SOMMAIRE

EDITORIAL

EDITORIAL

1

Excellences, Messieurs les évêques, Très chers confrères, chers lecteurs du Bulletin.

Du bureau du Chancelier

2

Nouvelles d'ici et d'ailleurs

4

Vie diocésaine

5

De la Curie diocésaine

6

Nouvelles de notre Archidiocèse

7

Nouvelles d'ici et d'ailleurs

8

Fenêtre sur Rome

9

J'ai l'expression difficile en vous présentant mon éditorial, pour ce numéro de notre Bulletin qui revêt un caractère bien spécial dans cette parution. Cela s'explique d'abord par le retard que nous accusons pour le mois de janvier. Ensuite, parce qu'il est mêlé pour cette fois, de miel et de fiel.

De réjouissantes nouvelles sont publiées dans cette livraison, avec par exemple la belle cérémonie d'ordination de tous ces nouveaux Prêtres qui a eu lieu à Saint Pierre, Pétion-Ville, où son excellence, Monseigneur Quesnel Alphonse, huit jours après sa consécration épiscopale leur a imposé les mains. Mais notre joie a été de très courte durée quand, dans ce même numéro nous devons communiquer la choquante nouvelle de la mort impromptue de notre très regretté frère, le Révérend Père Fritz Sauvagère. Le Bulletin s'incline devant sa personnalité, son exemple de pauvreté et adresse à nosseigneurs les évêques, au clergé de l'Archidiocèse ses condoléances. Ne vous affligez pas: la joie du Seigneur est votre rempart (Né 8,10).

Je voudrais rappeler encore une fois à mes frères du presbyterium, que le Bulletin leur appartient. Nous demeurons ouverts à toutes leurs remarques et nous voulons leur pleine participation. Ils ont la liberté de proposer des articles sur n'importe quel sujet. Cet appel concerne nécessairement les confrères du terroir mais très certainement, ceux de la diaspora. Nous avons souvent très peu d'informations par exemple sur ce qui se fait au sein de la curie, dans les différents vicariats ; sur ce qui se vit dans les paroisses, les programmes pour l'Année de la foi ou même pour la fête patronale. Or la vocation de ce Bulletin officiel est d'interconnecter le clergé par l'information et la formation. Cela est impossible sans votre participation. Il y a tellement de choses qui se vivent dans l'Archidiocèse que nous sommes presque honteux de constater que nous n'en captions qu'une trop fine partie. S'il-vous-plait, aidez-nous à changer le visage de

Les services de la curie archidiocésaine sont logés au numéro 6 de la rue saint Laurent. Vous y trouverez aussi les bureaux de: son Excellence Mgr Guire Poulard, Archevêque Métropolitain de Port-au-Prince, son Excellence Mgr Guire Poulard, Archevêque Métropolitain de Port-au-Prince, de l'économiste diocésain, le R. P. Max Delamour

Les commissions archidiocésaines: Caritas Port-au-Prince a un nouveau local, à Delmas 75; RadioTélé Soleil est à la résidence des prêtres âgés à Pétion-ville. Les autres commissions n'ont pas encore de locaux.



Bon à apprendre

Apophtegmes des Pères du Ve S.,
On rapporte les paroles suivantes
d'ermite qui vivaient dans le désert
d'Égypte.

Abba Lucien questionna abba Longin
sur trois pensées; il lui dit: "Je veux vivre
à l'étranger." Le vieillard répondit: "Si tu
ne mets pas un frein à ta langue, où que
tu ailles tu n'es pas un étranger. Mets un
frein ici à ta langue et tu es un étranger."
Il lui dit en suite: "Je veux jeûner un
jour sur deux." Abba Longin lui dit: "Le
prophète Isaïe a dit: Si tu courbes le cou
comme un jonc, même cela on ne
l'appellera pas un jeûne acceptable (Is
58, 5); mets plutôt un frein à tes
mauvaises pensées." Il lui dit en
troisième lieu: "Je veux fuir les
hommes". Abba Longin répond: "Si
d'abord tu n'as pas agi droitement avec
les hommes, tu ne pourras pas non plus
agir droitement en solitaire."

Staff du Bulletin ArchiPauP

Editeur

Archevêché de Port-au-Prince

Rédacteur en chef

Mgr Patrick Aris

Rédacteur en chef Adjoint :

P. Brillère Aupont

Collaborateurs

RR. PP.

Raphaël Pierre-Paul ;

Philogène Luc ;

Alex Fils.

Correction

RR.PP.

Brillère Aupont ;

Chadic serge B.

EDITORIAL

suite

notre Bulletin, de votre Bulletin. Nous
n'acceptons pas votre désintérêt ou votre
indifférence

Le thème du prochain numéro est: Le
Diable, a-t-il la foi? Nous aurions aimé
recevoir des articles théologiques solides
en un temps record et je vous propose de
réfléchir à partir de l'Évangile de Marc 5, 1 à

20. Le Bulletin vous met déjà en route. Voici
mon email pour communiquer avec moi :
pbrillereaupont@yahoo.fr

Fraternellement vôtre,
P. Brillère AUPONT, Rédacteur en chef,
Directeur du BDE.

Du bureau du Chancelier

Du modérateur de la Curie diocésaine

Comme promis, après avoir gratté sur les
offices du Chancelier et du Vicaire
gouvernemental, je vais dans la présente
note vous entretenir, chers amis, de
l'office du Modérateur. J'espère que vous
aurez du plaisir à lier connaissance avec
ce personnage.

Quand les Vicaires de l'évêque sont
nombreux, il crée l'office du *Modérateur
de la curie*. En effet même si le canon 473
fait obligation à l'évêque de coordonner et
d'organiser le travail pastoral du diocèse
par lui-même, il peut nommer un
Modérateur de curie qui le fait à sa place
sous son autorité. Les compétences de ce
dernier demeurent strictement au plan de
la conduite des affaires administratives
comme le précise encore ce canon 473.

Le terme modérateur du latin *moderator*
vient de *moderor* et celui-ci de *modus*. Il a
deux significations: 1) celui qui circonscrit
dans les limites et la mesure, qui encercle
dans la mesure. 2) celui qui dirige,
gouverne. Évidemment la notion de la
mesure fait intervenir l'aspect
psychologique de la tempérance qui va
jusqu'à l'expression. Il s'agit de trouver un
équilibre à son âme. D'ailleurs *moderare*
veut dire *tenir dans la mesure, être maître
de, diriger, régler*. Le terme *modus* fait
entrer dans le domaine de l'agriculture, de
la musique où il signifie mélodie, mode. Il
traduit d'abord mesure, juste mesure,
limite convenable. On l'emploie en
grammaire dans le sens de mode.
Comment ce terme se présente-il dans le

droit canonique?

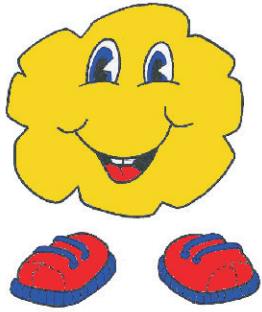
1) Le modérateur dans le code de 1983

Le terme modérateur est très utilisé dans le
code de 1983. Par exemple "*Les
associations légitimement constituées ont
le droit de désigner des modérateurs*". Can.
309. Le terme a le sens de coordonnateur.
De même "*les statuts du séminaire
contiendront des dispositions selon
lesquelles à la charge du recteur
participeront, surtout pour le respect de la
discipline, les autres modérateurs, les
professeurs et même les séminaristes*".
Can. 239 § 3. Quel sens donner à
l'expression les autres modérateurs?
Normalement il est possible que la
direction du Séminaire soit confiée à un
groupe de responsables que coiffe un
recteur, c'est le sens probable de
l'expression. Il est clair qu'il s'agit de
responsables et non des professeurs ou
des séminaristes. Dans le canon Can.
261§ 2 l'expression "les modérateurs des
études" peut avoir le sens courant de
préfet ou doyen des études. L'application
du terme Modérateur dans la gestion d'une
paroisse confiés *in solidum* à plusieurs
prêtres nous rapproche du sens du terme
dans l'expression *modérateur de la curie*.
En effet le can. 517 - § 1, établit clairement
que parmi les prêtres en charge de la
paroisse, un doit être fait modérateur "*de
l'exercice de la charge pastorale, c'est-à-
dire qu'il dirigera l'activité commune et en
répondra devant l'Évêque*".

Si nous changeons de registre, le Canon
317 § 3, nous met en présence d'un
modérateur qui n'est pas clerc. Car il est
clairement stipulé "*Dans les associations
non cléricales, les laïcs peuvent exercer la
charge de modérateur; le chapelain ou
assistant ecclésiastique n'assumera pas
ce rôle sauf autre disposition des statuts*".
Ce n'est pas le lieu de proposer un

suite page 3

Rions un peu



François Hollande consulte une voyante. Très concentrée, la voyante ferme les yeux et lui dit: Ah ! Je vous vois passer sur une grande avenue, dans une voiture, le toit ouvert, le peuple poussant des hourras !

F. H: Alors la foule est heureuse?

La voyante: Oui, comme jamais !

F. H: Et des personnes qui courent derrière la voiture?

La voyante: Oui ! Ils sont autour de la voiture, comme des fous. La police a du mal à se frayer un chemin et les contenir.

F.H: Les gens sont porteurs de drapeaux?

La voyante: Oui, drapeaux français avec des mots d'espoir pour un meilleur avenir.

F.H: Vraiment ! Et les gens crient et chantent?

La Voyante : Oui, les gens crient des phrases d'espoir: "Maintenant tout ira mieux" !

F.H: Et moi, comment je réagis à tout cela?

La voyante: Je n'arrive pas à voir.

F. H: Pourquoi?

La voyante: Le cercueil est fermé.

Yon neg ki pèdi 5 dan devan, men rès yo dan dèyè yo tou nwa. Yo mandel ki sak fè dan dèyè yo nwa konsa, li repon n se paske sa devan yo mouri, sak dèyè yo an dèy



Du bureau du Chancelier

suite

commentaire de canon. Le can. 324 - § 1 va dans le même sens en laissant savoir que "l'association privée de fidèles désigne librement son modérateur et ses officiers selon les statuts". L'expression "le Modérateur suprême" souvent liée au déterminatif "de l'Institut", s'applique exclusivement aux Instituts de vie consacrée qu'ils soient de droit pontifical ou diocésain. *Modérateur suprême* est souvent mis pour Supérieur Général. Son pouvoir est déterminé ou limité par le droit propre de l'Institut. Il a au-dessus de lui au sein de l'Institut le Chapitre général. C'est à lui qu'incombe la responsabilité de rendre compte de la vie de l'Institut au Saint-Siège ou de faire connaître les documents de celui-ci. Selon le can. 592. Il y a une attestation de l'utilisation ou de l'application du terme à l'évêque diocésain. Il est appelé "le modérateur de tout le ministère de la parole" dans la charge qui lui est confiée d'annoncer l'Évangile. Can. 756 § 2.

Ainsi nous avons un éventail très complet d'utilisation du terme Modérateur dans le code de 1983. À chaque fois pour cerner le registre, il faut lui adjoindre un déterminatif qui peut être un mot (suprême) ou un groupe de mots (de la curie).

2) L'office du Modérateur

L'expression *moderator curiae* n'existe pas dans le code de 1917. La diversité de sens et de réalité convoquées dans le code de 1983 est aussi absente du premier code. Ainsi l'expression et l'office de *Modérateur de la curie* sont bien une création du législateur dans le code de 1983. Pourquoi le législateur en est-il venu à cette création? Quelles sont les raisons qui l'auraient poussé à le faire? Revenons aux questions déjà traitées dans le bulletin précédent.

L'évêque a la latitude selon le droit de constituer plusieurs vicaires généraux et épiscopaux. Les canons 475 et 476 du code de 1983 le spécifient clairement. Mais le canon 475 est le même que celui de 366 de 1917 qui donne faculté à l'évêque d'adopter une autre solution à cause de "la diversité des rites ou l'étendue du diocèse" Can. 366§ 3. Cette solution qui n'est pas stipulée dans le code de 1917 est donnée dans celui de 1983 avec le canon 476. Il s'agit de la création de plusieurs vicaires

généraux et épiscopaux, solution déjà codifiée au canon 473 qui contient une mine d'information sur les Vicaires de l'Évêques et sur le *Modérateur de la curie*. En outre le paragraphe 3 du même canon 473 pose que dans les conditions normales c'est l'un des Vicaires généraux qui est créé modérateur, à moins qu'une particularité locale ne suggère autre chose. Ce n'est pas le lieu de discourir sur "les circonstances locales" de ce paragraphe 3. Soulignons simplement qu'il ne serait pas admissible que le Modérateur soit pris parmi les prêtres Vicaires généraux pour laisser de côté ceux qui ont le caractère épiscopal.

Contrairement au Modérateur Suprême dans un Institut de vie consacrée, le *Modérateur de la curie* dans un diocèse, est toujours un personnage qui vient en second, quelque soit le cas de figure considérée. C'est un office important mais pas nécessaire. Tout comme le Vicaire épiscopal, l'évêque peut le créer, l'enlever à n'importe quel moment de la durée; il suffit qu'il n'en voit plus la nécessité. L'évêque diocésain fait pareils choix en fonction d'une vision ou d'une organisation pastorale. Concrètement le *Modérateur de la curie* doit son office aux Vicaires généraux et épiscopaux. S'il n'y en a pas plusieurs, cela ne sert à rien d'avoir un Modérateur; il n'aura rien à coordonner. Car le Modérateur de la curie est un Vicaire au plan gouvernemental choisi parmi les Vicaires gouvernementaux. C'est un Vicaire Général qui devient Modérateur. Dans la suite Modérateur est mis pour *Modérateur de la curie*.

Dans les grands diocèses du monde où il y a beaucoup d'évêques auxiliaires, le Modérateur est souvent un évêque Auxiliaire à qui on peut plus facilement confier la charge pastorale du diocèse ou d'un diocèse. Un Archidiocèse comme Mexico a au moins 8 évêques Auxiliaires, le Modérateur de la curie d'un tel Archidiocèse est un homme solide qui fait fonctionner une curie complexe et peut-être plus de 10 millions de fidèles. En comparaison notre Archidiocèse a plus de 2 millions de fidèles pour une population totale de 4, 5 millions à peu près. Nous sommes loin des 80% de catholiques des années 80-90. Les défis pastoraux sont énormes. En Haïti et dans le contexte des conclusions d'*Aparecida*, un *Modérateur de la curie* est un penseur avéré, un stratège qui utilise les meilleures

suite page 4

Du bureau du Chancelier

suite

techniques pour enrayer la montée des sectes afin de repositionner l'Église catholique en Haïti. Le département de l'Ouest ayant la moitié de la population du pays, un rééquilibrage religieux en faveur du catholicisme change les données. De ce point de vue, un Vicariat comme celui de la Mission est un pion incontournable dans la stratégie du Modérateur qui veut proposer une pastorale enracinée.

Voici la compétence du Modérateur selon le canon 473 § 2. Il lui revient, "sous l'autorité de l'Évêque, de coordonner ce qui touche la conduite des affaires administratives, et de veiller aussi à ce que les autres membres de la curie accomplissent convenablement l'office qui leur est confié". Le Modérateur ne peut être mêlé aux questions judiciaires ou législatives. Son pouvoir gouvernemental est au plan administratif. Spécifiquement il est celui qui prend la mesure. Or prendre la mesure des choses veut dire être capable d'établir les périmètres d'intervention, être capable de limiter les dégâts et les échecs au plan de l'efficacité pastorale. Tout comme l'évêque a un plan pastoral le Modérateur a une stratégie pastorale et cela doit le conduire à des résultats objectivement vérifiables. C'est au Modérateur de donner un corps à une âme que serait la vision de l'évêque diocésain. Pas lui seul, mais lui d'abord. Nous ne sommes plus à l'heure d'une vision pastorale artisanale ou clanique. Nous devons avoir des prêtres et des évêques spécialistes en sciences sacrées et profanes, si nous voulons vraiment renverser la tendance actuelle au sein du paysage religieux du pays. Prendre la mesure c'est surtout arpenter, c'est-à-dire faire le tour; le Modérateur/arpenteur doit connaître la longueur et la largeur du champ pastoral non seulement par la vision de l'évêque mais surtout par les actions des différents Vicaires. Il porte de nouveau la vision de l'évêque au sein de l'action vicariale et s'assure que chaque Vicaire met en fonction cette vision dans son champ spécifique d'intervention. Il peut suggérer à tel ou tel Vicaire d'aller dans tel sens et non dans tel autre, il peut proposer à celui-ci un raccourci et à celui-là une exploration difficile. Dans tous les cas c'est lui qui porte les résultats à l'évêque comme un intendant fidèle. La meilleure façon pour un Modérateur de s'acquitter de son office est de présenter ou de proposer son propre vicariat en modèle d'expérimentation. Connaissant mieux que tout autre la volonté de l'évêque, il

essaie de la monnayer à travers ses propres actions vicariales et celles des autres Vicaires. C'est à lui que revient la responsabilité de mesurer les risques pastoraux à courir ou à ne pas courir. En termes techniques et profanes un Modérateur de curie est un géomètre et un arpenteur, il travailler pour un architecte qui le constitue ingénieur.

Selon le canon 474 le Chancelier doit faire connaître au Modérateur les actes de la curie car ceux destinés à avoir effet juridique doivent être signés aussi par le Chancelier. Dans la mesure où la curie fonctionne selon le droit et où le diocèse est actif pastoralement, le Chancelier, au plan administratif seulement, a beaucoup à dire au Modérateur. En effet lorsque le Chancelier connaît ou reçoit pour archivage les actes administratifs des Ordinaires, il doit les faire connaître au Modérateur. Malheureusement ce n'est pas encore notre situation. La grande majorité des Vicaires de l'Archidiocèse ne posent pas des actes. Ils ont peut-être surtout des activités. En parlant d'archives, selon le canon 487 le Modérateur n'a pas accès direct aux Archives puisque seuls l'évêque et le Chancelier en ont les clés. Par contre il peut y avoir accès s'il le souhaite et fait partie des trois personnes (avec l'évêque et le Chancelier) qui y peuvent donner accès ou faire sortir des documents (canon 488).

Un Modérateur selon moi, a deux régions de responsabilité: coordonner le travail curial et encadrer le travail des Vicaires de l'évêque. Techniquement dans un diocèse aux nombreux Vicaires (généraux et épiscopaux), il serait le vrai Vicaire Général dans le sens qu'il peut vraiment connaître toutes les affaires administratives du diocèse à l'exclusion de celles que l'évêque se serait réservées, de celles dont s'occupent le Chancelier et le Vicaire judiciaire. Le Modérateur est-il un Vicaire Général au carré? En fait au plan administratif un Modérateur même pourvu du caractère épiscopal reste un *inter pares*. Selon le droit il ne peut avoir de pouvoir de

suite page 5

Nouvelles d'ici et d'ailleurs

Après la visite de l'évêque de la Guadeloupe dans l'Archidiocèse de Port-au-Prince où il a rencontré les évêques de la Conférence épiscopale d'Haïti au mois de novembre de l'an 2012, c'est au tour de Mgr Marc Stenger, évêque de Troyes en France de nous visiter au cours de la première semaine de janvier.

Déclaration de Mgr Stenger:

Dans le cadre de leur responsabilité au Pôle Amérique Latine de la Conférence des Évêques de France, Mgr Marc Stenger et le P. Luc Lalire, se sont rendus en Haïti en ce début d'année pour nourrir les liens entre l'Eglise de France et l'Eglise d'Haïti. Ils ont participé à la célébration du 1er Janvier, jour de la fête de l'indépendance nationale.

C'est un peuple éprouvé par le séisme que nous avons rencontré, séisme dont les traces sont loin d'être effacées. La Cathédrale de Port au Prince et les deux tiers des églises et des chapelles du diocèse sont encore en ruine. Nous avons célébré le jour de l'Indépendance avec Mgr Poulard, Archevêque de Port au Prince, dans sa cathédrale de « toile », au pied des ruines de l'autre cathédrale. Nous avons vu des personnes qui resteront marquées à vie par les nombreux traumatismes causés par ce séisme : physiques, psychologiques (la perte des proches, des amis, en grande quantité) et matériels : la disparition de quantité de maisons font que les camps sont encore nombreux. Les cyclones successifs dont « Sandy » est le dernier, détruisent l'économie haïtienne, particulièrement agricole. La situation politique actuelle n'est pas très brillante, et parfois on peut douter des élites dans la promotion du bien commun.

«Nous voulons vivre» !

Dans diverses célébrations, auxquelles nous avons pris part, nous avons ressenti le profond désir de vivre qui anime ce peuple ! Un désir fondé pour beaucoup sur sa foi. Les rencontres nous ont fait mieux percevoir tout l'effort de construction qu'il a fallu fournir pour arriver à se remettre debout, à aider d'autres à lever la tête. Les sœurs de la Sagesse, nous ont raconté les efforts consentis pour redémarrer au plus vite la scolarité peu après le séisme : elles avaient à relever un lycée-collège de 1500 élèves. Elles ont accepté de vivre dans des conditions très précaires pour pouvoir au plus vite achever un grand bâtiment destiné à accueillir les élèves du secondaire. Comme elles, beaucoup d'autres ont fait des efforts pour poursuivre leur travail, et permettre à d'autres de

suite page 5

Vie diocésaine:

Fêtes patronales

La fête de Sainte Geneviève est célébrée le 3 janvier. Nous avons deux communautés de foi placées sous son patronage : Duval, 1964 ; Orangers, 2003. La célébration de la fête de Notre Dame d'Altagrâce (Haut-Delmas, devenue paroisse en 1997) le 21 janvier, est en passe de devenir un événement national. Pendant la neuvaine, du matin au soir, l'église ne se désemplit pas. Le jour de la fête est une apothéose. Grandiose et merveilleux. Cependant le temps ne vient-il pas de penser à des sanctuaires diocésains? Il y a des communautés qui sont des candidates sérieuses pour devenir sanctuaires: la paroisse Notre Dame du Perpétuel Secours de Fragnoville et bien entendu, Notre Dame d'Altagrâce. On pourrait penser aussi à Saint André de Dufort, du côté de Léogâne.

Entre le samedi 26 et le dimanche 27 janvier 2013, deux paroisses dans l'Archidiocèse de Port-au-Prince ont célébré leur fête patronale. Il s'agit de la Paroisse de Saint Paul à Clercine 24, dont le Père Amos est le curé fondateur et la Paroisse Saint Paul à Furcy dirigé par les Pères du Saint-Esprit avec le Père Habens comme curé. Celui-ci est en train d'achever une belle construction qui est déjà une très belle œuvre. Félicitations au Père Habens pour ces grands efforts. Le jour d'incidence (25 janvier) coïncidait avec la réunion du presbyterium.

Le 11 février, ce sera la Notre-Dame de Lourdes à cité militaire. La neuvaine débute à la chandeleur.

Du bureau du Chancelier

juridiction sur les autres Vicaires. Son rôle est purement administratif. On pourrait prendre l'exemple du président d'une Conférence d'évêques qui n'a aucun pouvoir sur ses pairs. En effet celui qui est constitué Vicaire Général sur une catégorie d'affaire va devoir s'occuper uniquement de cette affaire et ne pourra pas étendre son regard sur un autre Vicaire Général/Épiscopal. Le Modérateur lui-même un Vicaire, ne contrôle pas le travail des autres Vicaires au sens où un subordonné rend des comptes à son supérieur, mais il assure l'harmonie curiale et pastorale par une supervision que la lettre de nomination ou une loi particulière précise. Ceci est d'autant plus important à souligner qu'un Modérateur peut avoir uniquement d'autres confrères évêques à modérer comme Vicaires.

3) Le Modérateur de notre Archidiocèse ou comment se fait la modération

L'Archidiocèse compte 4 Vicaires Généraux et 4 Vicaires épiscopaux. Il était tout naturel d'avoir un Modérateur. Quelle est la responsabilité du Modérateur de la curie de l'Archidiocèse de Port-au-Prince? Tout comme les autres Vicaires, le Modérateur a reçu lui aussi une feuille de route. Le récipiendaire de l'office l'avait lu aux journées pastorales de la retraite annuelle 2012. Je ne fais ici qu'en reprendre les grandes lignes:

1) Le Modérateur est le Chef administratif de la curie. Il a un rapport privilégié avec l'Archevêque à qui il rend compte selon les deux principes *ad incepta* et bien entendu *agere ad mentem episcopi*. Le premier principe veut que l'Archevêque soit mis au courant des initiatives une fois qu'elles sont conçues et le second qu'il agisse selon la volonté de l'Archevêque; ce qui suppose qu'il connaît cette volonté, la devance dans l'accomplissement préventif et supplétif. Mais il a un rapport privilégié aussi avec les Vicaires de l'Archevêque dont il coordonne les activités. En effet si l'Archevêque constitue un Modérateur c'est pour ne pas

avoir à travailler au plan administratif directement avec chacun et l'ensemble des Vicaires dans le cadre d'un fonctionnement institutionnel quotidien. La relation du Modérateur avec l'évêque est avant tout pour lui rendre compte de la marche des services de ses Vicaires. Mais le Modérateur est aussi Chef Administratif ou chef de l'exécutif diocésain, chargé de l'application des décisions; il doit avoir un rapport institutionnel avec la curie qui est l'ensemble des officiels et des responsables des services généraux de l'Archevêché. La curie est donc plus large que l'ensemble des Vicaires qui forment le Conseil épiscopal de l'Archevêque. Il ne peut être spécifié le rythme de rencontre entre le Modérateur et la curie, mais il doit pouvoir rencontrer l'équipe au moins deux fois l'an. Dans l'Archidiocèse de Port-au-Prince, le Vicaire Général à l'Administration a reçu des pouvoirs administratifs pour coordonner le travail au sein des services généraux et en tant que tel il est le responsable du bâtiment de l'Archevêché et du personnel qui y travaille. Bien entendu il rend compte de sa gestion au Modérateur pour qui il travaille au plan administratif.

Dans l'Archidiocèse de Port-au-Prince, la culture clanique a la vie dure. Fut-ce en fonction de cela que l'Archevêque écrit dans la feuille de route du Modérateur: "*Par exemple on confie une responsabilité ou un office à quelqu'un et on ne se soucie pas de lui demander comment se déroule sa mission, ses difficultés et ses réussites, l'évolution ou le suivi de la décision. On a peur de contrôler les collègues ou les confrères ; on confond faire confiance et laisser faire*". L'Archevêque a circonscrit la responsabilité du Modérateur en deux tâches prioritaires et spécifiques : assurer la coordination des vicariats généraux et épiscopaux, veiller à ce que le personnel de la Curie accomplisse fidèlement ses tâches. Comment cela se fait-il? La feuille de route répond: "*Le modérateur doit penser, proposer ou décider, faire appliquer, contrôler et évaluer*".

CREDO

(symbole de Nicée-Constantinople)



Je crois en un seul Dieu, Le Père tout-puissant, Créateur du ciel et de la terre, de l'univers visible et invisible .Et en un seul Seigneur Jésus Christ, le Fils Unique de Dieu, Né du Père avant tous les siècles .Il est Dieu né de Dieu, Lumière née de la Lumière, vrai Dieu né du vrai Dieu, Engendré, non pas créé, consubstantiel au Père, par Qui tout a été créé . Pour nous les hommes et pour notre salut, Il descendit des cieux .**IL A PRIS CHAIR DE LA VIERGE MARIE PAR ACTION DU SAINT-ESPRIT, ET IL S'EST FAIT HOMME.** Crucifié pour nous sous Ponce Pilate, Il souffrit Sa Passion et fut mis au tombeau . Il ressuscita le troisième jour, conformément aux Ecritures, Et Il monta au ciel, où Il siège à la droite du Père . Il reviendra dans la gloire pour juger les vivants et les morts; Et Son règne n'aura pas de fin. Je crois en l'Esprit Saint, Qui est Seigneur et Qui donne la vie ; Il procède du Père et du Fils. Avec le Père et le Fils, Il reçoit même adoration et même gloire; Il a parlé par les prophètes . Je crois à l'Eglise une, sainte, catholique et apostolique . Je reconnais un seul baptême pour la rémission des péchés, Et j'attends la résurrection des morts, Et la vie du monde à venir . Amen.

De la curie diocésaine

Réunion du Presbyterium

Comme convenu, la réunion du presbyterium a eu lieu en son local habituel, le 25 janvier 2013. Beaucoup de religieux prêtres y ont pris part et les débats furent très animés. Deux points étaient à l'agenda du jour: a) comment unifier la pastorale de l'Archidiocèse afin d'avoir des actions cohérentes. b) trouver une solution au problème des rapports qui ne viennent ni à la Chancellerie, ni au Vicariat à l'Administration. Le Bulletin vous en fait un compte rendu.

Propos de bienvenue. Mgr Poulard estime très importantes les réunions de presbyterium qui concourent à rendre notre église plus vivante et dynamique. Il a fait ses vœux au presbyterium et félicité les religieux pour leur présence remarquable à la rencontre. Selon l'Archevêque chacun doit pouvoir apporter sa contribution dans l'avancement du diocèse. Mgr Quesnel un de ses Auxiliaires en a profité également pour présenter ses vœux au presbyterium. Il souhaite que le diocèse s'engage corps et âme pour la réussite de l'année de la foi.

Après ces mots de l'Archevêque et de Mgr Quesnel, le Chancelier en même temps Vicaire pour la vie, a ouvert le débat en mettant l'accent d'entrée sur la place significative des religieux dans la gestion de l'Archidiocèse. Le 1/4 des paroisses est géré par les religieux. Beaucoup de paroisses sont en train d'être fondées par des Instituts cléricaux. Et le Chancelier de noter "Nous ne pouvons pas dire que l'Archidiocèse est en train de progresser sans un rapport d'homogénéité dans la pratique.

Depuis que Monseigneur Guire Poulard a la charge pastorale de l'Archidiocèse, l'idée d'un synode diocésain est devenue une constante. A chaque presbyterium, elle resurgit d'une façon ou d'une autre. Dans la même veine, le Père Claudener Raphaël a proposé une session de travail sur les problèmes sérieux de notre Pastorale. Le Père Hilaire l'a appuyé en y agitant la question du système de la péréquation; l'Archevêché deviendrait l'instance qui paierait à chaque Prêtre ce qu'il doit recevoir. Cela, comme d'habitude, a fait gronder certains. Le Chancelier suggère au presbyterium, via les Unités Pastorales, d'adresser une requête formelle sur la matière du synode à l'Exécutif du Conseil presbytéral qui fera le suivi avec l'Archevêque. Celui-ci a expliqué que la refonte des statuts diocésains est pour lui un

élément de blocage. Il n'entend pas prendre des décisions en marge de la CEH. Il demande aux confrères d'être transparents avec les gens à chaque occasion et en toute situation, sinon on nous prendra pour des voleurs. Des idées? Nous en avons et en aurons besoin. Il suffit de les rendre utilisables.

L'économe diocésain, le Père Max Delamour a proposé que l'autorité compétente définisse le barème des honoraires ou taxes sur la célébration des sacrements et d'autres services pour empêcher que chaque paroisse en fasse à sa guise. Mais l'économe est à la place qu'il faut pour faire des propositions à son Supérieur Mgr Médé, Vicaire Général à l'Administration qui est cette voix autoritative évoquée. En effet un confrère a rapporté qu'un de nos prêtres aurait fait payer \$3.500 gourdes à quelqu'un pour l'octroi d'une autorisation de mariage. Fut-ce pourquoi En ce sens le Père Sauvagère fit la proposition de séances de Baptême en même temps, le même jour dans toutes les paroisses de l'Archidiocèse, afin d'éviter certains problèmes. Le Père Sauvagère qui a beaucoup parlé au cours de ce presbyterium, est mort subitement. Il souhaitait faire entendre sa voix avant qu'il parte. Le Père Laurent, Monfortains fit remarquer que les approches des confrères sont très brillantes, au niveau des solutions à adopter. Mais il a posé la question de plan ou vision pastorale de l'Archidiocèse. Quel type de pastorale avons-nous ou souhaitons-nous avoir? Le problème de la limite des paroisses a été une fois de plus, soulevé.

L'éternel problème des rapports était remis sur le tapis par Mgr Aris. Il souhaite qu'on trouve définitivement une formule, une solution à cette question. Le seul rapport financier ne suffit pas, on a besoin des informations qui l'accompagnent, précieuses pour la Chancellerie. Tour à tour sont intervenus le Vicaire à l'Administration et l'Économe. Ce dernier a annoncé un grand déficit aux comptes des Prêtres; il n'y a pas un logiciel comptable pour gérer ces comptes. Mais Mgr. St-Hubert, n'a pas vu ce que l'économe a voulu insinuer avec cette annonce.

Il y a un débat inachevé sur la question du celebret. Beaucoup de confrères n'ont pas suivi les explications du Chancelier sur la différence entre une pièce d'identité et un celebret. Celui-ci est un document *ad hoc* qui relève de la compétence de l'évêque dans le cas où un prêtre est idoine et ne se trouve

Nouvelles de notre archidiocèse

Le presbyterium et l'Église de notre Archidiocèse sont plongé dans le deuil. Il était là, bien vivant parmi nous et a activement participé à la dernière réunion du presbyterium. Au matin du 30 janvier, très tôt, le Père Désiré a fait passer la mauvaise nouvelle du décès du très Révérend Père Fritz Sauvagère, à l'âge de 61 ans seulement. Selon le certificat de décès de l'hôpital Asile Français, il serait victime d'un arrêt cardiaque. Voici le communiqué officiel pour les funérailles:

Archevêché de Port-au-Prince le 1^{er} février 2013

Objet : Funérailles du P. F. Sauvagère

Avis au clergé séculier, régulier et au peuple de Dieu l'Archidiocèse de Port-au-Prince.

La chancellerie de l'Archidiocèse de Port-au-Prince porte à la connaissance de tous les prêtres réguliers, séculiers et du peuple de Dieu de cet Archidiocèse que les funérailles du R. P. Fritz Sauvagère, décédé subitement le 30 janvier dernier alors qu'il s'apprêtait à célébrer la messe, seront chantées le vendredi 8 février 2013 à 8h30 am à la paroisse cathédrale de Port-au-Prince. La veillée funèbre aura lieu à la chapelle de l'Archevêché et à la paroisse Notre Dame de la Nativité à Caridad/Bolosse le jeudi 7 février 2013 à compter de 5h pm. L'inhumation se fera à la paroisse sainte Rose de Lima de Léogâne.

Encore une fois son Excellence Mgr. l'Archevêque et sa curie de l'Archidiocèse expriment leur profonde souffrance face à cette disparition et présentent leurs condoléances aux membres de sa famille et aux fidèles des différentes paroisses que le P. Sauvagère a servies si généreusement.

Qu'il reçoive le salaire des serviteurs fidèles.

Mgr. Patrick Aris, v. é., Chancelier.

Funérailles du R. P. Fritz Sauvagère

Notice biographique

Fritz Sauvagère est né le 23 mars 1950 à Port-au-Prince. Après son parcours ordinaire au petit et au grand Séminaire Notre Dame d'Haïti, Il a été ordonné prêtre le 24 juin 1980.

Il a été successivement vicaire de 1980 à 1982 dans les paroisses suivantes : il a commencé son ministère presbytérale à la paroisse Cathédrale, `ensuite il fut muté à Chauffard puis à Christ-Roi et enfin à Carrefour.

En 1982 Mgr. Ligondé Archevêque de Port-au-Prince, l'a nommé curé à Fonds Baptiste où il est resté en mission jusqu'en 1985. Ensuite il l'a transféré à Thomazeau où le Père est resté en poste jusqu'en 1991. Mais sa plus grande mesure Il l'a donnée durant son ministère à la paroisse de Léogâne où il était en poste de 1992 à 2004. Après 2004 il a collaboré avec l'Administration centrale de l'Archidiocèse. Mgr. Miot l'avait mis en charge des archives de l'Archidiocèse et de l'informatisation des documents de l'Archevêché. Enfin il a été envoyé à a paroisse Notre Dame de la Nativité à Caridad/Bolosse où il est mort subitement le matin du 30 janvier 2013 alors qu'il s'apprêtait à célébrer la messe. Paix à son âme !

Avis au clergé séculier, régulier et au peuple de Dieu l'Archidiocèse de Port-au-Prince.

La chancellerie de l'Archidiocèse de Port-au-Prince porte à la connaissance du peuple de Dieu de cet Archidiocèse et spécialement du clergé que tout prêtre régulier, séculier de l'Archidiocèse ou qui y exerce un ministère pastoral stable, a l'obligation morale et canonique d'appliquer trois messes pour le repos de l'âme d'un confrère. Les autres prêtres appliquent seulement une messe. Cette obligation s'étend à tous les prêtres de l'Archidiocèse, même ceux qui sont à l'extérieur du pays. Nous rappelons cette noble tradition à l'occasion du départ subit de notre regretté frère le R. P. Fritz Sauvagère le 30 janvier 2013 et dont les funérailles ont été chantées le vendredi 8 février 2013. Un service solennel doit être chanté en son honneur dans toutes les paroisses où il a exercé le saint ministère. Ainsi se maintient cette touchante tradition témoignant de la grande fraternité sacerdotale.

Donné à l'Archevêché de Port-au-Prince, sous le sceau de l'Archidiocèse et la signature du Chancelier, ce huitième jour du mois de février de l'an deux mille treize.



Mgr. Patrick Aris, v. é., Chancelier.

Ordination sacerdotale de dix prêtres. Le samedi 29 décembre 2012, la paroisse Saint Pierre de Pétiion-Ville a accueilli l'ordination sacerdotale de dix diacres: sept de l'Archidiocèse, deux des Pères du Saint-Esprit et un de Saint Jacques. Voici

Nouvelles d'ici et d'ailleurs suite

reprenre vie. Pour toutes ces communautés, l'engagement pour l'éducation est le gage essentiel de la construction de l'avenir du pays.

Visitant les français en mission d'Eglise présents sur l'île de bien des façons, nous mesurons avec eux tous les progrès accomplis depuis le fatidique 12 Janvier 2010. Ils nous disent que le travail accompli est immense. Engagés avec les Haïtiens dans ce processus, ils sont les témoins actifs de cette « reconstruction » qui n'est pas seulement celle des bâtiments. Les Caritas ont collaboré à un effort de construction de « villages » où le souci du vivre ensemble « communautaire » fait partie du projet initial. Le grand séminaire, qui compte plus de 250 séminaristes pour tout le pays, est en train de passer à une nouvelle étape grâce à l'apport des Pères de St Jacques, pour sortir les séminaristes des tentes dans lesquelles ils vivent depuis 2010 ! Et notre liste d'exemples n'est pas exhaustive.

Au terme de ce séjour nous voulons dire à notre Eglise de France ainsi qu'aux bonnes volontés : « N'oublions pas Haïti ! » Il faut rester solidaires en soutenant les efforts déjà entrepris, au moment où la tentation d'abandonner est forte parce qu'on a l'impression que « rien ne bouge » ou parce que d'autres sujets de préoccupations ont pris le dessus. Or, tant d'hommes et de femmes, de prêtres et de religieux et religieuses, de volontaires laïcs, sont engagés dans cet effort colossal de reconstruction : encourageons-les ! Le processus est lent certes, mais il est bien là. Écoutons ce cri de séminaristes rencontrés. Alors que nous leur disions notre joie du 1^{er} Janvier « Haïti vit ! », ils répondirent en chœur : « Nap viv ! » (Nous vivons).

+ Mgr Marc STENGER, évêque de Troyes ; P. Luc LALIRE, Pôle Amérique Latine, Conférence des Evêques de France Port-au-Prince. 6 Janvier 2013

Témoignage de Mgr Riocreux, de la Guadeloupe

Du mardi 27 au jeudi 29 Novembre, j'ai pu me rendre pour la première fois à Haïti à 1150 kms de la Guadeloupe. L'occasion m'était donnée par la

suite page 16

Du bureau du Chancelier

suite

2) Cependant dans l'Archidiocèse de Port-au-Prince, le Modérateur a une large compétence. L'Archevêque lui donne la responsabilité de dynamiser le travail curial. Selon les principes de la saine administration, le Modérateur devrait rencontrer au moins une fois par semaine l'Archevêque au plan institutionnel et au moins deux fois par mois le Vicaire à l'Administration. Il devrait faire parvenir au Chancelier les copies des actes posés pour archivage ou les actes eux-mêmes pour être contresignés. Bien entendu nous parlons de ce qui devrait être. Mais nous savons que cet office et son récipiendaire sont nouveaux dans cet Archidiocèse qui n'a pas pu commencer à fonctionner de manière institutionnelle avec le code de 1983 pour des raisons extra ecclésiales. En effet le père Arnoux Chery, revenu de ses études à Rome fin 1988, n'a pas retrouvé l'Église particulière qu'il a laissée. Entre temps, deux évêques Auxiliaires ont été nommés (fin 1986). La structure curiale avait changé. Il devait avoir le temps d'aider Mgr. Ligondé à structurer l'Archidiocèse selon cette nouvelle donne et le code de 1983. La crise institutionnelle du pays va forcer l'Archidiocèse de Port-au-Prince à épouser sa courbe. Le chambardement commença le 6 janvier 1991. Mgr Ligondé a failli y laisser sa peau. Il est gardé sur le siège mais il ne l'administre plus. Certes le P. Chéry est gardé dans ses fonctions, mais il n'y avait pas d'office et encore moins de fonctionnement institutionnel au sein d'un Archevêché qui avait été mis à sac.

En tout cas le droit fait obligation au Modérateur de faire signer et sceller ses actes par le Chancelier avec copie à la chancellerie pour fins d'archives (can. 474). Une autre grande tranche de responsabilité du Modérateur est d'accorder une attention spéciale aux affaires qui touchent plusieurs vicariats à la fois. Par exemple la création d'une nouvelle paroisse: Le Vicaire pour la pastorale devrait présenter un argumentaire à l'évêque, le Vicaire à l'Administration devrait dire ce que cela représente en terme

d'investissement, le Vicaire Pour les affaires juridiques devrait s'assurer qu'aucune incompatibilité n'intervienne; et si la paroisse doit être confiée à un prêtre régulier, le Vicaire pour la Vie Consacrée doit rendre cela possible. Dans un comme celui-ci, quel est le rôle du Modérateur? Mettre tout le monde ensemble pour faire le tour de la question et permettre enfin que le dossier arrive sur le bureau du Chancelier qui doit s'assurer que toutes les pièces sont là pour l'érection. Sans quoi il n'y aura pas d'acte d'érection. Ce n'est qu'un exemple, non fictif bien sûr.

3) Le Modérateur a aussi un rôle de cohésion interne de la curie; cela passe par la mise en place d'une articulation technique. C'est pourquoi l'Archevêque a demandé au Modérateur de :

"Lui présenter des rapports périodiques sur l'évolution des dossiers.

Approuver les outils qui sont en utilisation dans les différents vicariats et services.

Veiller, de concert avec le Vicaire Général en charge de l'Administration, à ce que toute personne (clerc ou laïc selon le cas) ayant un office ou une fonction à la curie, ait son contrat et sa feuille de route".

L'office du Modérateur peut paraître compliqué, mais il est simple et complexe parce que la pastorale est complexe. Ce qu'il nous faut dans notre Archidiocèse c'est accepter de nous mettre à l'école des principes et des procédures. Je ne vois pas comment les résultats sont possibles sans cela. Pendant que nous liquidons les affaires courantes, le peuple s'enfuit et si nos églises sont encore bondées c'est parce qu'elles rares et petites. D'ailleurs une paroisse d'une ville de province de 50.000 habitants, rassemble-t-elle le 1/10 le dimanche? Pour cela il faudrait une église de `1000 places et 5 messes. Le défi est à ce niveau et l'Archevêque semble avoir bien vu en donnant au Vicaire Général pour la Pastorale la charge de Modérateur de la curie. Dans le livre des Actes des Apôtres, nous avons vu l'Église commencer à s'organiser avant même la venue de l'Esprit.

De la liturgie.

Du bureau du Chancelier

suite

Les yeux de la foi.

Les sociétés actuelles parlent beaucoup d'amour et insistent sur la nécessité pour un enfant de ressentir l'amour dont il est l'objet de la part de ses parents. Mais on parle trop peu, malheureusement de l'amour premier, celui qui inspire tous les autres: celui dont Dieu enveloppe l'humanité tout entière depuis le premier jour. La foi n'est peut-être autre chose que la prise de conscience de cette tendresse de Dieu qui nous accompagne à chaque instant de notre vie: grâce à elle, nous portons sur les toutes les réalités de l'existence un regard renouvelé. Lorsque le Psaume 33 chante: "goûtez et voyez comme est bon, le Seigneur", ce n'est sûrement pas de la poésie, c'est une conviction, une expérience. Les exigences elles-mêmes de la Loi de Moïse sont perçues par les croyants non comme des contraintes castratrices, mais certainement comme des directives libératrices.

La première mission des prophètes de tous les temps pourrait se résumer à cela: Ils sont des chantres de l'amour de Dieu, de son dessein bienveillant, comme dit Saint Paul; ils sont les maîtres du regard, la Révélation dont ils sont dépositaires n'a pas d'autre objet. Si bien que, avant de nous dispenser un catalogue de vérités, le "Ecoles de la foi" que l'on voit fleurir un peu partout, aussi bien que les séances de catéchisme offertes aux enfants et à toutes les personnes en formation, en ce sens sont d'abord des lieux d'apprentissage du regard. Saint Jean s'inscrit donc, dans cette même thématique, lorsqu'il nous invite à ouvrir les yeux de la foi: Voyez comme il est grand, l'amour dont le Père nous a comblés(1jn3,1).

L'Église était déjà assidue à la prière, Pierre avait déjà son leadership quand il se leva au milieu de la Communauté pour proposer une procédure de remplacement de Judas. L'Esprit saint est descendu après tout cela. Ainsi si nous sommes dans la mollesse et la paresse, je doute que nous soyons prêts à recevoir l'Esprit. Nous ne pouvons que le contrister. Je ne sais combien de temps durera la vision pastorale et administrative mise en place par Mgr Poulard dans notre Archidiocèse,

mais je crois fermement que ce système de Vicaire et de vicariats coiffés par un Modérateur, calqué justement sur la curie romaine, est une structure prometteuse de résultats. Il suffit que chacun est à sa place et comprend son office.

A la prochaine livraison je tâcherai de visiter l'office de l'économiste diocésain.

Mgr. Patrick Aris, v. é., Chancelier.

De la curie diocésaine

suite

sous le coup d'aucune peine. Le celebret n'étant pas une pièce d'identité, elle ne peut, il ne faut pas lui échoir le rôle d'un document d'identification. Dans beaucoup de diocèse du monde (Washington DC-USA), le celebret n'est pas recevable. En collaboration avec la Chancellerie

l'Administration émettra une pièce d'identité pour les prêtres. Toute la question est autour de la sécurisation des informations personnelles au niveau de l'Archevêché.

P. Brillère Aupont.

Presbyterium : Rapport du Vice-Chancelier

L'Archevêque a annoncé la création d'un nouveau Vicariat Général pour la pastorale carcérale, l'éducation et la catéchèse. Il le confie à Mgr. Quesnel Alphonse.

Du Conseil presbytéral. Ce conseil fait le pont entre l'Evêque et le Clergé. C'est un mécanisme canonique pour résoudre les problèmes. Point n'est besoin de se casser la tête pour trouver de nouvelles lois pour réglementer l'agir pastoral. Les structures sont là. Par ailleurs l'Archidiocèse accueille beaucoup de confrères religieux. Cela fait la richesse de la vie diocésaine. La question des facultés devient très important dans ce contexte pour le bon fonctionnement ecclésial.

Les tarifs. Une grande disparité s'installe au niveau des honoraires en cours dans les différentes paroisses. Il nous faut nous mettre d'accord sur ce point au sein du presbyterium. Chaque Unité Pastorale pourrait envisager des tarifs spécifiques pour sa zone pastorale. Mais il nous faut des normes communes qui ne soient pas incompatibles avec les moyens réels de nos paroissiens. Les fidèles sont pauvres et trop souvent nous sommes trop exigeants envers eux. Sans l'aide internationale, sans jumelage la grande majorité de nos

paroisses tiendraient. Une pastorale d'ensemble et même un synode s'avèrent nécessaire pour l'Archidiocèse. Une démarcation est à faire entre synode et ligne pastorale. Les problèmes pastoraux doivent être posés avant de penser à un synode. Les zones ou Unités pastorales pourraient faire des propositions concrètes au Conseil presbytéral qui pourrait acheminer une proposition cohérente à l'Archevêque qui attend la révision des statuts diocésains pour mieux orienter sa décision. Mais le plus grand cadeau que l'Archevêque pourrait donner à l'Archidiocèse serait de le doter d'une ligne pastorale. En outre il faut des documents de travail tels : statuts diocésains, législations particulières et autres documents du Magistère universel. Le presbyterium est un espace de débat où chaque prêtre exprime les défis pastoraux. Ceux-ci peuvent être techniquement examinés par le Conseil presbytéral.

Paroisse et gestion. Nos fidèles ont besoin d'être formés et informés. Plusieurs problèmes sont enregistrés au niveau des paroisses. Certains fidèles fuyant les exigences établies dans une paroisse vont

suite page 10

Visitez notre site internet au
www.archidiocesedepaup.org
 Vous y trouverez aussi notre Bulletin.

CREDO



Mwen kwè nan Bondye, Papa a ki gen tout Pouwwa.

Li kreye syèl la ak tè a.

Mwen kwè nan Jezi Kri, sèl pitit Bondye.

Li se Granmèt nou an.

Se pa pouwwa Lespri Sen an kò li vin fèt nan vant Mari ki vyèj e li tounen yon moun.

Li soufri sou rengn Pons Pilat, yo klourel' sou kwa a,

Li soufri e yo antere li.

Li desann kote mò yo te ye a.

Sou twazyèm jou li leve byen vivan sot nan pami mò yo.

Li monte nan syèl la e li chita adwat Papa a ki gen tout Pouwwa.

Li gen pou' retounen pou jije ni moun k'ap viv ni moun ki mouri.

Mwen kwè nan Lespri Sen an. Mwen kwè Legliz la Sen e li la pou tout moun.

Mwen kwè tout byen zanmi Bondye yo fè sèvi lòt yo.

Mwen kwè peche yo jwenn padon.

Mwen kwè kò moun ki mouri yo va leve byen vivan.

Mwen kwè nan lavi ki pap janm fini an. Amèn.

Fenêtre sur Rome

suite

le courage de vivre et d'agir. Tout cela permet de comprendre que l'attitude principale qui distingue les chrétiens est précisément l'amour fondé sur la foi et modelé par elle".

"2. La charité comme vie dans la foi. Toute la vie chrétienne est une réponse à l'amour de Dieu. La première réponse est précisément la foi comme accueil, plein d'émerveillement et de gratitude, d'une initiative divine inouïe qui nous précède et nous interpelle. Et le oui de la foi marque le début d'une histoire lumineuse d'amitié avec le Seigneur, qui remplit et donne son sens plénier à toute notre existence. Mais Dieu ne se contente pas que nous accueillions son amour gratuit. Il ne se limite pas à nous aimer, mais il veut nous attirer à lui, nous transformer de manière profonde au point que nous puissions dire avec Paul: Ce n'est plus moi qui vis, mais le Christ qui vit en moi. Quand nous laissons place à l'amour de Dieu, nous devenons semblables à lui, nous participons de sa charité même. Nous ouvrir à son amour signifie le laisser vivre en nous, et nous conduire à aimer avec lui, en lui et comme lui. C'est alors que notre foi devient vraiment opérante par la charité et qu'il prend demeure en nous. La foi, c'est connaître la vérité et y adhérer. La charité, c'est cheminer dans la vérité. Avec la foi, on entre dans l'amitié avec le Seigneur. Avec la charité, on vit et on cultive cette amitié. La foi nous fait accueillir le commandement du Seigneur et Maître, tandis que la charité nous donne la béatitude de le mettre en pratique. Dans la foi, nous sommes engendrés comme fils de Dieu, et la charité nous fait persévérer concrètement dans la filiation divine en apportant le fruit de l'Esprit Saint. La foi nous fait reconnaître les dons que le Dieu bon et généreux nous confie, et la charité les fait fructifier".

"3. Le lien indissoluble entre foi et charité. A la lumière de ce qui a été dit, il apparaît clairement que nous ne pouvons jamais séparer, voire opposer, foi et charité. Ces deux vertus théologiques sont intimement liées et il est erroné de voir entre celles-ci une opposition ou une dialectique. D'un côté, l'attitude de celui qui place d'une manière aussi forte l'accent sur la priorité et le caractère décisif de la foi, au point d'en sous-évaluer et de presque mépriser les œuvres concrètes de la charité et de la réduire à un acte humanitaire générique, est réductrice. Mais, de l'autre, il est tout aussi limitant de soutenir une suprématie exagérée de la charité et de son activité, en pensant que les œuvres remplacent la foi. Pour une vie spirituelle saine, il est

nécessaire de fuir aussi bien le fidéisme que l'activisme moraliste. L'existence chrétienne consiste en une ascension continue du mont de la rencontre avec Dieu pour ensuite redescendre, en portant l'amour et la force qui en dérivent, de manière à servir nos frères et sœurs avec le même amour que Dieu. Dans l'Écriture nous voyons que le zèle des apôtres à annoncer l'Évangile, que suscite la foi, est étroitement lié à l'attention charitable du service envers les pauvres. Dans l'Église, contemplation et action, symbolisées d'une certaine manière par les figures évangéliques des sœurs Marie et Marthe, doivent coexister et s'intégrer. La priorité va toujours au rapport avec Dieu et le vrai partage évangélique doit s'enraciner dans la foi. Parfois, on tend en effet à circonscire le terme de charité à la solidarité ou à la simple aide humanitaire. Il est important, en revanche, de rappeler que la plus grande œuvre de charité est justement l'évangélisation, c'est-à-dire le service de la Parole. Il n'y a pas d'action plus bénéfique, et donc charitable, envers le prochain que rompre le pain de la Parole de Dieu, le faire participer de la Bonne Nouvelle de l'Évangile, l'introduire dans la relation avec Dieu: l'évangélisation est la promotion la plus élevée et la plus complète de la personne humaine. Comme l'écrivit Paul VI dans l'encyclique *Populorum Progressio*, le premier et principal facteur de développement est l'annonce du Christ. C'est la vérité originelle de l'amour de Dieu pour nous, vécue et annoncée, qui ouvre notre existence à accueillir cet amour et rend possible le développement intégral de l'humanité et de tout homme. En somme, tout part de l'Amour et tend à l'Amour. L'amour gratuit de Dieu nous est communiqué à travers l'annonce de l'Évangile. Si nous l'accueillons avec foi, nous recevons ce premier et indispensable contact avec le divin en mesure de nous faire aimer l'Amour, pour ensuite demeurer et croître dans cet Amour et le communiquer avec joie aux autres. A propos du rapport entre foi et œuvres de charité, une expression de l'épître aux Ephésiens résume peut-être leur corrélation de la meilleure des manières: C'est bien par la grâce que vous êtes sauvés, à cause de votre foi. Cela ne vient pas de vous, c'est le don de Dieu. Cela ne vient pas de vos œuvres, il n'y a pas à en tirer orgueil. C'est Dieu qui nous a faits, il nous a créés en Jésus-Christ, pour que nos œuvres soient vraiment bonnes, conformes à la voie que Dieu a tracée pour nous et que nous devons suivre. On perçoit

suite page 12

Nouvelles d'ici et d'ailleurs suite

rencontre des évêques du pays. Les 10 évêques, dont le président de la conférence, Mgr Chibly Langlois et l'archevêque de Port au Prince, Mgr Guire Poulard m'ont accueilli très fraternellement, heureux de ces liens renforcés entre Guadeloupe et Haïti. En effet, la proximité ainsi que les contacts anciens et récents entre notre diocèse et Haïti ont permis cette première rencontre avec les évêques de ce pays. Dès ma nomination, j'avais souhaité me rendre dans ce pays, en réponse aux messages reçus au moment de ma nomination en juin. Le jour de mon installation le 30 Septembre dernier, Haïti était représentée par Mgr Willy Romélus, Evêque émérite de Jérémie, ainsi que des religieuses et religieux. Pour bien montrer aussi les liens nous unissant, il faut savoir aussi que près de 40.000 Haïtiens, (10% de la population) travaillent et vivent en Guadeloupe. Dans l'Île Saint Martin, ils sont également très nombreux. Ces Haïtiens prennent bien leur place dans la société et participent activement à la vie de

Nomination

Son Excellence Mgr l'Archevêque a fait les nominations suivantes : le Père Junior Pharès Larosilière vicaire à la paroisse du Christ-Roi est nommé directeur des œuvres pontificales missionnaires dans l'Archidiocèse de Port-au-Prince.

- 1) R. P. Patrick Edumé, affecté à la Paroisse sainte Rose de Lima de Léogâne
- 2) R. P. Wilfranc Augustin, affecté à la Paroisse Saint Charles de Carrefour
- 3) R. P. Pierre Sergo Chéry, "*****" Paroisse Sainte Anne de Saintard
- 4) R. P. Patrick Jean-Louis, "*****" Paroisse Sainte Bernadette de Martissant
- 5) R. P. Roland François, "*****" Paroisse Cathédrale de Port-au-Prince
- 6) R. P. Yves Albert Désir, "*****" Paroisse Saint Pierre de Péition-Ville
- 7) R. P. Birbeck Plaisil, "*****" Paroisse Notre Dame de l'Assomption de Petit-Goâve
- 8) R. P. Jude Efireille, Paroisse Notre Dame de l'Assomption de Petit-Goâve

Presbyterium : Rapport du Vice-Chancelier

suite

dans une paroisse. Ce n'est pas un bon témoignage et ce n'est pas encourageant. Tenir compte des limites territoriales. Apprendre aux fidèles à rester dans leur paroisse. Mais il ne faut pas oublier le phénomène de la mobilité sociale qui explique la migration chronique des fidèles d'une paroisse à une autre

Pour éviter toute tentative de fraude, les registres des paroisses ne doivent pas être confiés aux laïcs. Il faut les avoir en double dont un exemplaire à la Chancellerie.

Les rapports. Les rapports pour l'année 2012 doivent être soumis à temps pour expédition vers Rome. L'Archevêque propose que les rapports soient acheminés

à la chancellerie dans l'intervalle de deux mois. Les statistiques sont importantes pour Rome. Certaines paroisses ne fournissent pas de rapports parce que dépourvues. Etablir des structures pour rendre l'Archidiocèse moins dépendant. Les biens du diocèse doivent être récupérés et valorisés. Les paroisses doivent avoir un compte à l'Archevêché.

Cathédrale transitoire. Quelques bienfaiteurs ont collecté pour rendre possible la construction de la cathédrale transitoire. Les travaux prendront fin probablement en mai.

P. François Portin, Vice-Chancelier.

Fenêtre sur Rome

suite

MESSAGE DE CAREME 2013

"Croire dans la charité suscite la charité. Nous avons reconnu et nous avons cru que l'amour de Dieu est parmi nous", est le titre du message de Benoît XVI pour Carême 2013. En voici le texte:

"Dans le contexte de l'Année de la foi, le Carême nous offre une occasion précieuse pour méditer sur le rapport entre foi et charité: entre le fait de croire en Dieu, dans le Dieu de Jésus Christ, et l'amour qui est le fruit de l'action de l'Esprit Saint et qui nous guide sur un chemin de consécration à Dieu et aux autres.

"1. La foi comme réponse à l'amour de Dieu. Dans ma première encyclique, j'ai déjà offert certains éléments pour saisir le lien étroit entre ces deux vertus théologiques, la foi et la charité. En partant de l'affirmation fondamentale de l'apôtre Jean: Nous avons reconnu et nous avons cru que l'amour de Dieu est parmi nous, je rappelais qu'à l'origine du fait d'être chrétien, il n'y a pas une décision éthique ou une grande idée, mais la rencontre avec un événement, avec une Personne, qui donne à la vie un nouvel horizon et par là son orientation décisive... Comme Dieu nous a aimés le premier, l'amour n'est plus seulement un commandement, mais il est la réponse au don de l'amour par lequel Dieu vient à notre rencontre. La foi constitue l'adhésion personnelle, qui inclut toutes nos facultés, à la révélation de l'amour gratuit et passionné que Dieu a pour nous et qui se manifeste pleinement en Jésus-Christ. La rencontre avec Dieu

Amour interpelle non seulement le cœur, mais également l'esprit. La reconnaissance du Dieu vivant est une route vers l'amour, et le oui de notre volonté à la sienne unit intelligence, volonté et sentiment dans l'acte totalisant de l'amour. Ce processus demeure cependant constamment en mouvement, car l'amour n'est jamais achevé ni complet. De là découle pour tous les chrétiens, et en particulier, pour les personnes engagées dans les services de charité, la nécessité de la foi, de la rencontre avec Dieu dans le Christ, qui suscite en eux l'amour et qui ouvre leur esprit à l'autre, en sorte que leur amour du prochain ne soit plus imposé pour ainsi dire de l'extérieur, mais qu'il soit une conséquence découlant de leur foi qui devient agissante dans l'amour. Le chrétien est une personne conquise par l'amour du Christ et donc, mû par cet amour, il est ouvert de façon concrète et profonde à l'amour pour le prochain. Cette attitude naît avant tout de la conscience d'être aimés, pardonnés, et même servis par le Seigneur, qui se penche pour laver les pieds des apôtres et s'offre lui-même sur la croix pour attirer l'humanité dans l'amour de Dieu. La foi nous montre le Dieu qui a donné son Fils pour nous et suscite ainsi en nous la certitude victorieuse qu'est bien vraie l'affirmation: Dieu est Amour. La foi, qui prend conscience de l'amour de Dieu qui s'est révélé dans le cœur transpercé de Jésus sur la croix, suscite à son tour l'amour. Il est la lumière, l'unique lumière, qui illumine sans cesse un monde plongé dans l'obscurité, et qui nous donne

Anniversaire

Le 6 janvier fut l'anniversaire de naissance de Mgr Guire Poulard, notre Archevêque. Le 7 janvier pour débiter la première session de la retraite sacerdotale, les prêtres l'ont longuement ovationné. Le Bulletin encore une fois réitère ses vœux à l'Archevêque et lui souhaite une belle santé et un engagement toujours aussi zélé dans la vigne du Seigneur.

12 janvier 3^{ème} anniversaire du tremblement de terre. Mort de Mgr Miot, 2^{ème} archevêque haïtien de P-au-P. L'archidiocèse doit commencer à penser à élever un monument à sa mémoire. Il y a une salle Mgr Miot dans les locaux de la paroisse Saint Pierre de Pétion-ville; il y a aussi le Centre Mgr. Serge Miot à la Pastorale universitaire. Mais il faut encore plus et mieux que cela pour sa mémoire.

Le 25 janvier fut l'anniversaire de l'ordination épiscopale de Mgr Louis Kébreau, Archevêque Métropolitain du Cap-Haïtien et de Mgr. Joseph Lafontant, évêque Auxiliaire de Port-au-Prince. Ils ont 26 ans d'épiscopat. Deo gratias!

Le Père Serge B. Chadic et le Père Garcia Breneville ont célébré leur anniversaire de naissance 1er février. Le bulletin leur souhaite un joyeux anniversaire.



ARCHEVECHE DE PORT-AU-PRINCE

SECRETARIAT

6, rue saint Laurent Ht6110
Port-au-Prince, Haïti (W.I)

Téléphones

29 43 44 46 • 29 43 44 37

Fenêtre sur Rome

suite

ici que toute l'initiative salvifique vient de Dieu, de sa grâce, de son pardon accueilli dans la foi. Mais cette initiative, loin de limiter notre liberté et notre responsabilité, les rend plutôt authentiques et les orientent vers les œuvres de charité. Celles-ci ne sont pas principalement le fruit de l'effort humain, dont tirer gloire, mais naissent de la foi elle-même, elles jaillissent de la grâce que Dieu offre en abondance. Une foi sans œuvres est comme un arbre sans fruits: Ces deux vertus s'impliquent réciproquement. Le Carême nous invite précisément, avec les dix indications traditionnelles pour la vie chrétienne, à alimenter la foi à travers une écoute plus attentive et prolongée de la Parole de Dieu et la participation aux sacrements, et, dans le même temps, à croître dans la charité, dans l'amour de Dieu et envers le prochain, également à travers les indications concrètes du jeûne, de la pénitence et de l'aumône.

"4. Priorité de la foi, primat de la charité. Comme tout don de Dieu, foi et charité reconduisent à l'action de l'unique et même Esprit, qui crie en nous: Abbà! Père, et qui nous fait dire: Jésus est Seigneur et Maranatha! Don et réponse, la foi nous fait connaître la vérité du Christ comme Amour incarné et crucifié, adhésion pleine et parfaite à la volonté du Père et miséricorde divine infinie envers le prochain. La foi enracine dans le cœur et dans l'esprit la ferme conviction que précisément cet Amour est l'unique réalité victorieuse sur le mal et sur la mort. La foi nous invite à regarder vers l'avenir avec la vertu de l'espérance, dans l'attente confiante que la victoire de l'amour du Christ atteigne sa plénitude. De son côté, la charité nous fait entrer dans l'amour de Dieu manifesté dans le Christ, nous fait adhérer de manière personnelle et existentielle au don total de soi et sans réserve de Jésus au Père et à nos frères. En insufflant en nous la charité, l'Esprit Saint nous fait participer au don propre de Jésus: Filial envers Dieu et fraternel envers chaque homme. La relation qui existe entre ces deux vertus est semblable à celle entre les deux sacrements fondamentaux de l'Eglise que sont le baptême et l'Eucharistie. Le baptême (Sacramentum Fidei) précède l'Eucharistie (Sacramentum Caritatis), mais il est orienté vers celle-ci, qui constitue la plénitude du cheminement chrétien. De manière analogue, la foi précède la charité, mais se révèle authentique seulement si elle est couronnée par celle-ci. Tout part de l'humble accueil de la foi (se savoir aimé de

Dieu, mais doit arriver à la vérité de la charité (savoir aimer Dieu et son prochain), qui demeure pour toujours, comme accomplissement de toutes les vertus. Dans le Carême, où nous nous préparons à célébrer l'événement de la Croix et de la Résurrection, dans lequel l'Amour de Dieu a racheté le monde et illuminé l'histoire, je vous souhaite à tous de vivre ce temps précieux en ravivant votre foi en Jésus-Christ, pour entrer dans son parcours d'amour envers le Père et envers chaque frère et soeur que nous rencontrons dans notre vie".

MESSAGE POUR LA JOURNEE DU MALADE

Le message de Benoît XVI pour la XXII Journée mondiale du malade (11 février), s'intitule: "Va, et toi aussi fais de même!". Selon le Pape cette journée doit être fortement caractérisée par la prière et la compassion, l'offrande des souffrances pour le bien de l'Eglise, la reconnaissance dans le frère malade du Christ souffrant, mourant et ressuscitant pour offrir le salut à l'humanité". Benoît XVI invite aussi à méditer la figure du Bon Samaritain, parabole "toujours valable dans l'action de l'Eglise dans le domaine de la santé, de la maladie et de la souffrance... Dans ses gestes et ses paroles, Jésus a manifesté l'amour profond de Dieu pour toute personne, et en particulier pour qui est malade et souffre. Le Pape met l'accent sur la conclusion de la parabole du Bon Samaritain", lorsque Jésus lance son fameux Va et fais de même! "C'est un mandat incisif car aujourd'hui encore les paroles du Seigneur indiquent quel doit être le comportement de tout disciple envers chacun, et en particulier envers qui a besoin de soins. En méditant l'action de Jésus l'on perçoit l'amour infini de Dieu et on s'en sent partie prenante, on se sent appelé à le manifester dans notre solidarité envers qui est blessé dans son corps ou dans son esprit. Mais cette capacité d'aimer ne dépend pas seulement de nous, mais surtout de notre rapport constant avec le Christ dans une vie de foi. De cela découle l'appel et le devoir de tout chrétien à être un bon samaritain. Comme le rappelle la lettre apostolique Salvifici Doloris, tout homme qui s'approche avec sensibilité de la souffrance d'autrui et qui s'émeut devant le malheur du prochain est en quelque sorte les mains de Dieu". Selon le Pape l'Année de la foi est une occasion de redécouverte et d'imitation du Bon Samaritain, lui "qui a su voir avec compassion et amour celui qui a besoin

suite page 14

Nouvelles de notre archidiocèse

suite

les noms des nouveaux Prêtres:

Wilfranc Augustin, Isaac Aujour, Pierre Sergo Chéry, Yves Albert Désir, Cariès Dyemson, Jude Efireille, Roland François, Patrick Jean-Louis, Laboche Homanès, Birbek Plaisil.

Le séminariste Lucien, de la Paroisse de la Cathédrale a fait les commentaires de la cérémonie présidée par Mgr Quesnel Alphonse entouré entre autres, de l'Archevêque de nosseigneurs Vital Médé, Patrick Aris et Eustache Saint-Hubert et des RR. PP. Paulin Innocent, André Siohan, André Le Barzic.

Dans son homélie, Mgr Alphonse a mis l'accent sur l'action de grâce. Les ordinants devraient se souvenir de ceux qui, Prêtres, religieux, laïcs ont marqué leur vie d'appelés. Il a remercié les formateurs des Prêtres et a rappelé que le " Sacerdoce, c'est l'amour du Cœur de Jésus." Le Christ fait des Prêtres non pas des hommes du livre, mais des hommes de la Parole qui éclaire en brûlant. Le Sacerdoce n'est donc pas seulement une charge, mais aussi un Sacrement. Vous n'avez certainement, pas choisi le Sacerdoce pour faire carrière, mais pour vous donner totalement au Christ.....

Bonne nouvelle pour la pastorale de l'éducation dans l'Archidiocèse de Port-au-Prince.

Son Excellence Mgr Guire Poulard, a annoncé au presbyterium du vendredi 25 janvier dernier la création d'un nouveau vicariat général pour la pastorale sociale: entre autres l'éducation, la pastorale carcérale. Il le confie à Mgr Quesnel. Les commissions diocésaines comme BDE, Caritas, Justice et Paix, seront

coordonnées par ce nouveau vicariat. Le BDE accueille avec joie ce nouveau Vicariat et se tient déjà à la disposition de Mgr Quesnel Alphonse.

Pastorale des Jeunes

La Pastorale des Jeunes de l'Archidiocèse a organisé à l'occasion de la fête des Philosophes une journée très riche. Elle a débuté avec la messe présidée par son Excellence Mgr. Quesnel Alphonse. Ensuite Mgr. Patrick ARIS a traité le thème du jour: «Je crois donc Je suis». Son intervention fut suivie de celle de Me. Jean Renel Sénatus autour de «Etre Philosophe et combattre la délinquance Juvénile». Après cet aspect plus cérébral suivi de débats, il y eut la remise des prix du concours de dissertation sur le thème du jour. Après le buffet des philosophes, la journée a pris fin avec un spectacle de *BIC* et de Jean Jean Roosevelt. L'événement eut lieu à l'auditorium de l'école du Sacré-Cœur des filles de la Sagesse.

Journée mondiale de la vie consacrée Vicariat pour la vie consacrée (VVC) et Conférence Haïtienne des Religieux (CHR)

Depuis l'année dernière, le VVC et la CHR ont inauguré une collaboration exemplaire avec des activités planifiées ensemble, qu'ils réalisent ensemble. L'un des lieux de cette collaboration efficace est la célébration du 2 février, *journée mondiale des consacrés* instituée par le Jean Paul II en 1997. Cette année encore les deux institutions ont tout fait ensemble en se partageant les responsabilités. Le VVC a élaboré la note conjointe, invité Radio Télé Soleil à l'événement, co-animé la journée dont le thème fut: «*Confesser, célébrer, Témoigner*». Le Bureau de la CHR était responsable de toute la logistique et de la relation avec l'Invité spécial.

Ce fut d'abord une journée de réflexion. Elle a commencé à 8h30 à l'annexe du

Collège Canado-Haïtien à Babiolo. Nous avons eu la joie d'accueillir un conférencier de marque, en la personne du frère Pedro Simón, moine bénédictin d'origine belge et qui est au Pérou depuis 40 ans. Ce moine prêtre est un éminent formateur qui a travaillé comme théologien à la CLAR et au CELAM. Il est à sa 3^{ème} visite au pays. Il est venu spécialement pour donner une retraite de 30 jours à 11 sœurs de Sainte Croix au monastère bénédictin de Carriès.

Voici les 4 grands moments de la journée: la conférence, l'espace de partage avec le VVC, la célébration du pardon et enfin l'eucharistie. Ce fut une journée riche. Les intervenants ont suscité des débats très animés après la conférence et les informations partagées par le VVC. Nous apprenons à vivre ensemble en vivant ensemble et pas autrement. De ce point de vue le VVC et la CHR sont en train d'écrire une belle page de l'histoire de l'Église locale. Cela n'est pas sans rappeler la collaboration à un niveau plus élevée qu'il y eut dans le passé entre la CEH et la CHR. Ce qui a été fort heureusement rappelé au cours des débats. La préface et l'épilogue de la journée furent l'œuvre du Président du Bureau de la CHR, le R. P. Paulin Innocent. Il a eut des propos d'introduction bien moulés et des mots de remerciements bien tournés. Nous rendons grâce à Dieu pour tant de bénédictions manifestes au sein de notre Église de l'Archidiocèse. Longue collaboration entre le VVC et la CHR.

Absence de Mgr Quesnel

Notre nouvel évêque auxiliaire est à Rome du 3 au 15 février pour rencontrer la communauté de Sant Egidio. Il demande à la curie et aux confrères de l'accompagner de leurs prières.

L'Église en prière en février : Dimanche, fête et Solennités

V 1 De la férie

S 2 Présentation du Seigneur au Temple *FÊTE*

D 3 4^e DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE (Psautier semaine IV)

L 4 De la férie

M 5 Ste Agathe, vierge et martyre *Mémoire*

M 6 S. Paul Miki, prêtre, et ses compagnons, martyrs *Mémoire*

J 7 De la férie ; ou Bse Rosalie Rendu, vierge

V 8 De la férie ; ou S. Jérôme Émilien ; ou Ste Joséphine Bakhita, vierge

S 9 De la férie ; ou Bse Vierge Marie

D 10 5^e DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE (Psautier semaine I)

L 11 De la férie ; ou Notre-Dame de Lourdes

M 12 De la férie

M 13 MERCREDI DES CENDRES (Psautier semaine IV)

J 14 S. Cyrille, moine, et S. Méthode, évêque, copatrons de l'Europe *FÊTE*

V 15 De la férie

S 16 De la férie

D 17 1^{er} DIMANCHE DE CARÊME (Psautier semaine I)

L 18 De la férie (Ste Bernadette Soubirous, vierge)

M 19 De la férie

M 20 De la férie

J 21 De la férie (S. Pierre Damien, évêque et docteur de l'Église)

V 22 La chaire de saint Pierre, Apôtre *FÊTE*

S 23 De la férie (S. Polycarpe, évêque et martyr)

D 24 2^e DIMANCHE DE CARÊME (Psautier semaine II)

L 25 De la férie

M 26 De la férie

M 27 De la férie

J 28 De la férie

Nouvelles d'ici et d'ailleurs

suite

l'Eglise. Par ailleurs, sur les 62 prêtres de notre diocèse, 20 sont d'origine haïtienne, envoyés par les diocèses de Jérémie et Jacmel ou appartenant à des congrégations - Spiritains, Montfortains, Rédemptoristes- ou à l'institut « Voluntas Dei », fondé au Canada. Tout naturellement donc, je me devais de rendre visite sans tarder à cette Eglise-sœur qui a grand besoin de notre soutien en cette période de reconstruction. Ces 48 heures sur place m'ont permis de rencontrer les évêques ainsi que les supérieurs des prêtres haïtiens travaillant dans notre diocèse de Basse-Terre. En atterrissant à l'aéroport Toussaint Louverture de Port au Prince, première surprise: les locaux neufs de l'aérogare et l'accueil en musique (comme à Tahiti !). Mais cet aéroport restauré contraste avec la pauvreté de cette immense ville, dans les rues aux activités débordantes. En dépit des drames, du séisme il y a 3 ans, la vie éclate partout, notamment avec la jeunesse. Ainsi, près des écoles, on voit de nombreux enfants, impeccables dans leur uniforme. Accueilli par l'Ambassade de France, j'ai pu avoir des entretiens sur la situation, la vie du pays, l'aide publique et privée apportée par notre pays après le séisme de janvier 2010. Les chiffres sont éloquents : 365 millions d'euros d'aide publique et autant d'aide privée, dont l'aide importante pour la reconstruction apportée par le Secours Catholique. Un rapport officiel et publié à la mi-janvier 2013 par la Cour des Comptes présentera le bilan de cette importante aide française.

Après ces entretiens à l'Ambassade, j'ai eu une longue rencontre avec les évêques du pays au siège de leur conférence. Connaissant bien certains d'entre eux notamment Mgr Kébreau, Dumas, Saint-Hillien, ce furent donc d'heureuses retrouvailles fraternelles. Nous avons évoqué l'émotion et l'aide de la France au moment du séisme, ainsi que le soutien que nous souhaitons encore apporter. Nous avons évoqué les nombreux problèmes pastoraux liés à la reconstruction de la cathédrale de Port au Prince, des 13 églises détruites, ainsi que la reconstruction d'écoles et du séminaire national.

Plusieurs questions pertinentes sur la vie de l'Eglise aux Antilles et en France ont permis un échange sur notre récente assemblée des évêques à Lourdes, du Synode pour la Nouvelle Evangélisation et l'Année de la Foi. J'ai pu expliquer aussi la double appartenance de nos diocèses

Fenêtre sur Rome

suite

d'aide et de soins, qui a su se pencher sur lui, répondre à ses besoins... Il est donc important de reconnaître les très nombreux témoins d'une vie de foi vécue dans le don de soi et la charité. Toute la longue histoire de l'Eglise est constellée de ces témoins, tels le vénérable Luigi Novarese, Raoul Follereau, Mère Teresa, sainte Anna Schäffer.

INDULGENCES POUR LA JOURNÉE MONDIALE DU MALADE

Par décret publié le 29 janvier 2013 et signé du Cardinal Manuel Monteiro de Castro, Grand Pénitencier, Benoît XVI concède aux fidèles des indulgences spéciales à l'occasion de la XXI Journée mondiale du malade. Les personnes qui, comme le Bon Samaritain, "dans un esprit de foi et avec une âme miséricordieuse, se mettent au service de leurs frères souffrants ou qui, malades, supportent les douleurs et les adversités de la vie...offrant un témoignage de foi à travers...leur souffrance", obtiendront l'indulgence plénière, une fois par jour et selon les conditions habituelles (confession sacramentelle, communion eucharistique et prière aux intentions du Pape), applicable en suffrage des âmes des fidèles défunts.

Autres nouvelles

Tu n'as pas besoin d'être médecin pour faire avancer la médecine, tu peux être un scientifique ou encore un génie en logiciel et en technologie de l'information. De nos jours, l'ordinateur est un indispensable pour les professionnels dans le domaine de la santé. Un nouvel outil qui vient de voir le jour améliorera la qualité de vie de plusieurs personnes aux prises avec des troubles émotionnels.

Pierre Dumouchel, professeur à l'École de technologie supérieur de Montréal (ÉTS), et son équipe ont mis sur pied un système de reconnaissance des émotions par la voix. Avec cette boîte à outils, il est maintenant possible pour les thérapeutes et leur patient atteint de dépendance ou de maladies mentales d'avoir un meilleur contrôle des émotions. Ce contrôle des émotions permettra de comprendre l'élément déclencheur d'une dépression ou d'un épisode colérique par exemple.

Ce nouvel outil est présentement en

A. Chaque fois que, du 7 au 11 février prochain, dans le sanctuaire marial de Altötting, ou en quelque autre lieu établi par l'autorité ecclésiastique, ils participeront à une cérémonie pour prier Dieu pour les propositions de la Journée mondiale du malade, en récitant le Pater, le Credo et une invocation à la Vierge Marie.

B. L'indulgence partielle est obtenue pour tous les fidèles, chaque fois qu'ils adresseront au Dieu miséricordieux, aux jours indiqués, des prières pour venir en aide aux malades dans l'esprit de cette Année de la foi.

Deux MOTU PROPRIO

Le 16 janvier 2013 Benoît XVI a publié deux motu proprio: *Fides per Doctrinam* modifiant la constitution apostolique Pastor Bonus en transférant la compétence catéchistique de la Congrégation pour le clergé au Conseil pour la nouvelle évangelisation et *Ministorum institutio* par laquelle est modifiée la Constitution apostolique «Pastor Bonus» et transférée la compétence sur les séminaires de la Congrégation pour l'éducation catholique à la Congrégation pour le clergé.

expérimentation, mais les résultats obtenus jusqu'à maintenant sont très concluants.

Des pouvoirs surnaturels.

"Je vais vous voler votre montre en moins de trois minutes", prévient le "gentleman voleur", tel qu'il se surnomme lui-même [sur son site](#). Le passant intrigué semble sûr de lui : "Je ne me ferai pas prendre, impossible, je suis bien trop vigilant pour cela", pense tout haut le trentenaire alpagué dans une rue de Las Vegas. En détournant subtilement l'attention du quidam, voilà Apollo Robbins qui arbore à son poignet le bijou de son interlocuteur en moins d'une minute. Les images qui circulent sur Internet sont réellement époustouflantes : rapidité et maîtrise de soi valent mieux que force et agitation. Certains estiment même que ses pouvoirs sont presque surnaturels.

"Vas-y, vole-moi quelque chose", le défie Penn Jillette, magiciens renommé, lors

Nouvelles d'ici et d'ailleurs

suite

français de la région aux deux conférences, celle de France et celle des Antilles. Enfin, nous avons aussi parlé de la belle célébration de l'année de la Foi du dimanche 25 novembre que les évêques venaient de vivre avec 20.000 fidèles dans le stade Sylvio Cator de Port au Prince, ainsi que de la prochaine ordination épiscopale le 22 Décembre de Mgr Alphonse Quesnel, Montfortain, troisième évêque auxiliaire de la capitale.

Enfin, accueilli par le Père Paulin Innocent, supérieur de la Congrégation du Saint Esprit à Haïti, j'ai pu rencontrer les jeunes spiritains en formation ainsi que les jeunes étudiants au séminaire national ou membres de l'institut Voluntas Dei. J'ai pu découvrir enfin la vitalité des communautés religieuses, les nombreuses et belles vocations. Il y a en effet actuellement près de 500 jeunes en formation pour le jeudi 5 Décembre, les responsables des TKL conduits par le Père Albert Blanchard ont été reçus à l'évêché pour une riche rencontre, la messe dans la chapelle et un repas convivial. Ainsi, douze femmes très investies dans les TKL dans leurs paroisses respectives ont été accueillies par Mgr Riocreux, ont pu échanger avec lui et être ainsi soutenues dans leur mission. Au début de cette rencontre, Père Chalder a retracé l'histoire des TKL (petites communautés d'Eglise), depuis Vatican II jusqu'à aujourd'hui. Fondées dans les années 80, elles veulent être le signe de cette communion dans les quartiers en lien avec les paroisses dont elles font partie. Il a rappelé le synode diocésain de 1993-95 qui a permis d'élaborer le plan pastoral centré sur la famille, la formation, l'Église et les chrétiens dans la société. Les TKL permettent d'échanger en petites équipes se réunissant régulièrement, en étant attentifs à la vie des personnes, et de méditer la Parole de Dieu, notamment les textes du dimanche grâce au bulletin régulier édité en 5000 exemplaires. Il faut savoir en effet qu'il y a plusieurs milliers de personnes dans les 200 TKL de Guadeloupe, certaines paroisses en ont

Autres nouvelles

d'une convention de prestidigitateurs à Las Vegas. Robbins déclina une 1ère fois l'invitation, arguant de la difficulté liée au peu de vêtements que portait Jillette - un simple short et un tee-shirt - et au public très "intimidant", puis fait mine de refuser une seconde fois : "Je préfère plutôt te jouer un tour", répond Robbins. Et de demander au grand Jillette de placer une bague sur une feuille et d'en dessiner le contour au stylo. Le magicien s'exécute : il place l'anneau sur le papier, saisit le stylo épinglé sur son short, s'apprête à dessiner et... s'arrête. "Va te faire foutre", lance-t-il, dépité, à Robbins qui lui avait volé le stylo en quelques secondes.

Après avoir volé, Apollo Robbins restitue toujours le bien mal acquis. Il est assez payé pour le rendre. Car ses shows à Las Vegas se succèdent et sa notoriété n'est plus à faire : il a volé sa bague de fiançailles à l'actrice Jennifer Garner, une liasse de billets dans les poches de Charles Barkley, une ancienne star de basket, ou encore une montre Patek Philippe à un grand patron. Lors d'une rencontre avec les gardes du corps de l'ancien président américain [Jimmy Carter](#), il leur a subtilisé tout ce que contenaient leurs poches - sauf leurs armes.

Publications scientifiques

Le département américain de la Défense a commencé à s'intéresser à ses talents, en vue d'appliquer ses techniques de manipulation mentale et d'influence comportementale à des fins militaires. Robbins explique qu'il vaut mieux basculer sur le côté de la victime et regarder dans la même direction que lui, pour rentrer l'air de rien dans son espace propre. Devenu une référence absolue dans son domaine, Robbins devrait enseigner ses constats et ses méthodes dans un cours à l'université de Yale. Ses aptitudes ont également intéressé des chercheurs en neurosciences, qui ont travaillé avec lui sur sa technique dite de "la pièce sur l'épaule", à l'origine de plusieurs publications scientifiques. L'une de ces observations, publiée dans la revue *Frontiers in Human Neuroscience*, est éclairante et montre à quel point sa collaboration avec des chercheurs est fondée : "Si l'on déplace un objet d'un point A à un point B suivant un arc de cercle, l'œil humain suit l'objet sans plus se soucier du point de départ (A) de l'objet. Au contraire, si l'objet se déplace du même point A au même point B en ligne droite, alors l'œil aura tendance à jeter de nouveau un regard au point d'origine."

Bon à savoir : Des fruits

Nous pensons souvent que consommer des fruits signifie les porter à la bouche. Ce n'est pas si simple. Il est important de savoir comment et quand manger des fruits. Les fruits doivent être consommés à jeun, dans un ESTOMAC VIDE. Les consommer ainsi joue un rôle majeur dans la désintoxication de notre système, fournit beaucoup d'énergie pour la perte de poids et pour d'autres activités de la vie. Quand vous mangez deux tranches de pain, puis un fruit. Celui-ci est empêché par les autres aliments. Les aliments se dégradent ensemble, fermentent et se transforment en acide. Le fruit se mêle aux autres aliments en putréfaction et produit des gaz. Par conséquent, vous risquez l'indigestion! Quand le fruit vient en contact avec les aliments dans l'estomac et avec les sucs digestifs, la masse entière de la nourriture a déjà commencé à se gâter. Mangez donc vos fruits avec un estomac vide, ou avant votre repas!

Vous avez entendu les gens se plaindre: Chaque fois que je mange la pastèque je rote, quand je mange mon estomac gonfle, quand je mange une banane, j'ai envie de courir aux toilettes, etc. Cela n'arrivera pas si vous mangez des fruits avec un estomac vide. Cheveux grisonnants, calvitie, crise de nerfs, cernes sous les yeux - tout cela ne se produira pas si vous mangez des fruits sur un estomac vide. Si vous avez maîtrisé la bonne façon de manger des fruits, vous avez le secret de la beauté, longévité, santé, énergie, le bonheur et un poids normal. Mangez un fruit entier est mieux que d'en boire le jus. Si vous devez boire du jus, il faut le boire à petite gorgée, pour le laisser se mélanger avec votre salive avant de l'avalier. Vous pouvez faire un nettoyage rapide avec une cure de fruits de 3 jours pour purifier votre corps. Mangez des fruits et buvez du jus de fruits pendant 3 jours seulement et vous serez surpris des résultats!

Les vertus de certains fruits.

KIWI: tout petit mais puissant, et une bonne source de potassium, de magnésium, de vitamine E et de fibres. Sa teneur en vitamine C est le double de celui d'une orange!

Une POMME par jour éloigne le médecin? Bien que la pomme a une faible teneur en vitamine C, elle contient des anti-oxydants

Nouvelles d'ici et d'ailleurs

plus de 20. Un large échange entre les responsables a révélé l'importance des TKI pour la mission tout en soulignant les difficultés rencontrées. En réponse, après avoir écouté attentivement, l'évêque a fait mention de l'Evangile et des communautés voulues par Jésus: « Quand deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis au milieu d'eux ». Ensuite, Mgr Riocreux a rappelé le Synode pour la Nouvelle Évangélisation qui s'est tenu à Rome en octobre, notamment le beau message final au peuple de Dieu. En effet, celui-ci souligne que « l'œuvre d'évangélisation est affaire de tous en permettant l'accès à la plénitude des moyens de la rencontre avec Jésus: Parole de Dieu, sacrements, service de la charité, mission. » Ce message souligne l'importance de la paroisse, « fontaine du village » où l'on peut se ressourcer. « Le rôle irremplaçable de la paroisse demande cependant aussi une bonne articulation avec les plus petites communautés. Les TKI s'inscrivent donc dans le cadre des communautés de base en Amérique Latine mais aussi de la nouvelle évangélisation qui invitent « à être perméables aux importantes formes d'expressions de la piété populaire », Enfin, le pasteur du diocèse a évoqué les jeunes, les catéchumènes et a donné plusieurs rendez-vous pour 2013 : session diocésaine, rencontre des évêques des Antilles et messe diocésaine du dimanche 14 Avril.



Autres nouvelles

et flavonoïdes qui augmentent l'activité de la vitamine C en contribuant ainsi à réduire le risque de cancer du côlon, de crise cardiaque et d'accident vasculaire cérébral.

FRAISE: Fruit de protection. Les fraises ont le plus haut pouvoir antioxydant entre les principaux fruits et protègent l'organisme contre les causes du cancer, contre les radicaux libres pouvant obstruer des vaisseaux sanguins.

MANGER 2 à 4 Oranges par jour peut aider à se protéger des rhumes, à réduire le cholestérol, prévenir et dissoudre les calculs rénaux, et réduire le risque de cancer du côlon.

Watermelon (pastèque): La plus rafraîchissante boisson désaltérante. Composée de 92% d'eau, elle est en outre équipée d'une généreuse dose de glutathion, qui aide à stimuler notre système immunitaire. Également une source importante de lycopène, un antioxydant qui combat le cancer. On y trouve également la vitamine C et du potassium.

GOYAVE & PAPAYE: les champions de la vitamine C. Ils sont les gagnants pour leur forte teneur en vitamine C. La goyave est également riche en fibres, qui aident à prévenir la constipation. La papaye est riche en carotène, bon pour vos yeux.

Boire l'eau froide après un repas = **CANCER**. Pouvez-vous croire cela? C'est agréable d'avoir une boisson fraîche

après un repas; cependant, l'eau froide va consolider la substance huileuse consommée ce qui ralentit la digestion. Une fois que cette «boue» aura réagi avec les acides, elle se décomposera, tapissera les parois et sera absorbée par l'intestin plus vite que la nourriture solide. Très bientôt, cette substance se transformera en graisses et pourra conduire au cancer ... Il est préférable de boire de la soupe chaude ou de l'eau chaude après un repas. **CRISE CARDIAQUE - SIGNES**

Les femmes devraient savoir que la douleur au bras gauche ne fait pas toujours partie des symptômes de crise cardiaque. Vous pouvez ne jamais avoir de première douleur dans la poitrine pendant l'attaque d'une crise cardiaque. Nausées et sueurs intenses sont aussi des symptômes communs. Soixante pour cent des gens qui ont une crise cardiaque alors qu'ils dorment ne se réveillent pas. Une douleur à la mâchoire peut vous réveiller d'un profond sommeil. Soyez prudent et restez vigilant. Plus nous en savons, meilleures seront nos chances de survivre.

Les services de la curie archidiocésaine sont logés au numéro 6 de la rue saint Laurent. Vous y trouverez aussi les bureaux de: son Excellence Mgr Guire Poulard, Archevêque Métropolitain de Port-au-Prince, son Excellence Mgr Guire Poulard, Archevêque Métropolitain de Port-au-Prince, son Excellence Mgr Guire Poulard, Archevêque Métropolitain de Port-au-Prince, de l'économiste diocésain, le R. P. Max Delamour

Les commissions archidiocésaines: Caritas Port-au-Prince a un nouveau local, à Delmas 75; RadioTélé Soleil est à la résidence des prêtres âgés à Pétiön-ville. Les autres commissions n'ont pas encore de locaux.